

Rapport de sortie TP ASA Bléone, Digne-les-Bains, le chaffaut - Présentation et Analyse du Lac de Gaubert



Lac de Gaubert – JM Mollet

BUT Génie Biologique, option Agronomie 2ème année, S4 Aménagement rural et territorial, Promotion 2021-2024

Enseignement : Gestion intégrée des agrosystèmes, JM MOLLET Groupe : BARTHEZ Morgan, DROGOZ Baptiste, SERAFINO Matteo, THOMAS Titouan, TOINET Elisa



Remerciements

Nous tenons à remercier notre enseignant, Monsieur Jean-Marie MOLLET pour la qualité de ses enseignements qui nous ont été indispensables dans la réalisation de ce rapport et la compréhension du territoire.

Nous tenons également à remercier les intervenants : Monsieur Roger BOUDOUARD, Monsieur Jean-Pierre FRISON et Monsieur Claude MENC pour les informations qui nous ont été communiquées et qui nous ont permis d'aborder ce rapport plus sereinement.



SOMMAIRE

Table des matières

I.	Introduction :	4
II.	Carte du périmètre irrigué des 3 ASA	5
III.	Carte détaillée du secteur du Lac de Gaubert et adous	7
1	l) Présentation de l'AAPPMA de la Bléone :	7
2	2) Présentation du lac de Gaubert :	7
3	3) Entretien du lac de Gaubert :	7
4	1) Notes de la carte :	8
IV.	Conclusion	11
V.	Résumés	11
1	l) En Français :	11
2	2) En anglais :	11



Table des illustrations

Figure 1 : Partiteur	8
Figure 2 : Entrée d'eau du lac	
Figure 3 : 1 ^{ère} sortie d'eau du lac	
Figure 4 : 2 ^{ème} sortie d'eau du lac	
Figure 5 : Croisement entre la 2 ^{ème} sortie d'eau du lac et le canal	
Figure 6 : Croisement entre la 1ère sortie d'eau du lac et le canal	
Figure 7 : Partiteur	
Figure 8 : Partiteur	



I. Introduction:

Dans le cadre de notre module consacré à l'Aménagement Rural Territorial, nous avons effectué une visite le long de la Bléone à Digne-Les-Bains (04). Cette sortie était divisée en plusieurs parties. En premier lieu nous avons réalisé la sortie en compagnie du Syndicat Mixte Asse Bléone (SMAB) afin qu'ils nous présentent les différents travaux qui ont pu être réalisés sur le canal longeant la Bléone.

Dans un second temps, nous ont été présentées les 3 ASA suivantes : l'ASA du canal de Gaubert, l'ASA de la Grande Islce et enfin l'ASA du canal de Nigas.

Enfin, on nous a présenté le lac de Gaubert se trouvant à proximité de la ville de Digneles-Bains.

Pour ce rapport, nous avons décidé de choisir cette troisième partie de la sortie, nous allons donc vous présenter le lac de Gaubert. Nous avons formalisé notre travail sous forme de plusieurs cartes et de différents textes aidant pour la présentation de ces dernières.



II. Carte du périmètre irrigué des 3 ASA

La carte ci-dessous met en lumière les 3 ASA étudiées lors de la sortie au bord de la Bléone.

De manière plus détaillée, nous avons vu :

- · L'ASA Canal Nigas (qui fait 142 ha)
- · L'ASA du Canal de la Grande Iscle (qui fait 60 ha)
- · L'ASA du Canal de Gaubert (qui fait 142 ha)

Ces ASA sont en grande partie irriguées en gravitaire

L'objectif concerné par cette activité d'irrigation est la suivante :

- · Optimiser la gestion quantitative des ressources en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable
 - · Code du contrat : B3.1

Les 2 sous-objectifs:

--> 1er sous objectif

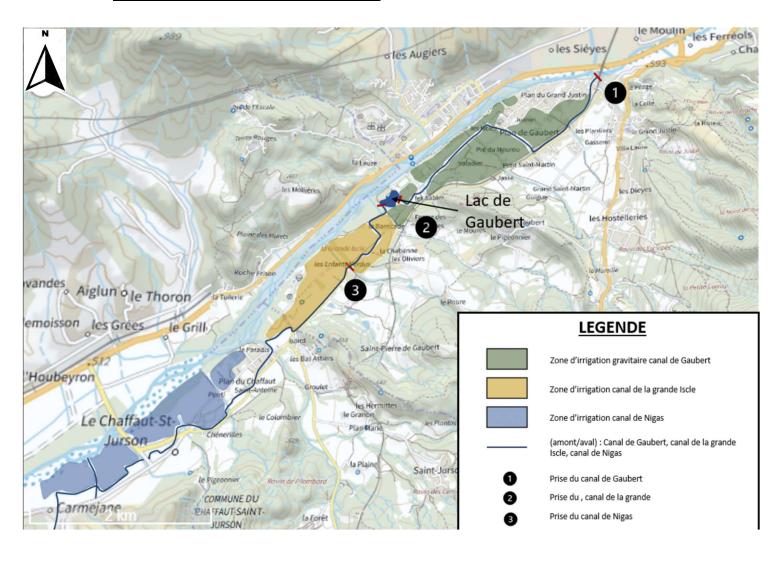
- · Etablir un bilan sur le fonctionnement des installations existantes, étudier les améliorations possibles et faire le point sur les projets en cours, prioriser des actions par rapport aux impacts.
 - · Code du contrat : B3.1.a

--> 2ème sous objectif

- · Actualiser et compléter l'inventaire des prélèvements et besoins d'eaux agricoles des volumes préalables, évaluer l'incidence des conclusions de l'étude des volumes préalables, proposer des solutions pour améliorer la gestion des ressources en eau.
 - · Code du contrat : B3.1.b



Carte du périmètre irrigué des 3 ASA:





III. Carte détaillée du secteur du Lac de Gaubert et adous

1) Présentation de l'AAPPMA de la Bléone :

Tout d'abord, il faut savoir que AAPPMA signifie "Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques". Ainsi l'AAPPMA de la Bléone est une association présidée par M. BOUVIER François, encadrant plusieurs lacs de pêche du 04, comme le lac de Vaulouve se trouvant à Thoard, le lac des Mées se trouvant aux Mées, et enfin le lac de Gaubert. Cette dernière a une multitude de rôles comme la gestion des lacs, mais également la gestion des zones de pêche et l'organisation d'une école de pêche. Enfin tout récemment, depuis 2021 l'AAPPMA dispose d'un garde pêche particulier. Il a pour mission de renseigner les pêcheurs et la lourde tâche de faire respecter la loi et le règlement en vigueur.

2) Présentation du lac de Gaubert :

Le lac de Gaubert, se trouve en France, dans le département des Alpes de Haute-Provence (04), au sud-ouest de la ville de Digne-les-Bains. Le lac de Gaubert est alimenté avec l'eau de la rivière de la Bléone, mais également avec des adous, qui sont des résurgences d'eau. Ce lac est libre d'entrée, et destiné à la pêche. Nous pouvons y retrouver une multitude d'espèces de poissons, comme des Tanches, des Perches, des Carpes, des Gardons, des Chevesnes, des Goujons ou encore des Brèmes. De plus, toute cette faune aquatique est enrichie par la présence d'animaux terrestres, à savoir des castors d'Europe, des canards colverts, des couleuvres vipérines et des vipères aspics. Enfin cette faune est accompagnée d'une flore composée principalement de roseaux communs, de saules pourpres, de peupliers noirs et de laîches pendantes.

En somme, le lac de Gaubert possède une grande biodiversité qui se doit d'être respectée de part une bonne gestion de l'eau, dans le but de former un écosystème sain.

3) Entretien du lac de Gaubert :

L'entretien du lac de Gaubert doit être régulier, et commence par la gestion des débits d'entrée d'eau.

Le nettoyage de l'eau du lac de Gaubert est essentiel, pour enlever les possibles éléments grossiers pouvant se trouver dans le lac, comme des branchages, des troncs d'arbres, des déchets, ou autres. Ces éléments grossiers peuvent également se retrouver au niveau des sorties d'eau du lac qui sont grillagées et au niveau des différents partiteurs qui le sont également, leur accumulation doit donc être évitée pour éviter toute obstruction qui pourrait nuire à leur fonctionnement.





4) Notes de la carte :





2



Figure 2 : Entrée d'eau du lac

3



Figure 3 : 1ère sortie d'eau du lac



Figure 4 : 2ème sortie d'eau du lac



Figure 5 : Croisement entre la 2^{ème} sortie d'eau du lac et le canal

Nous pouvons voir sur la figure 2, l'une des entrées d'eau du lac de Gaubert, elles sont au nombre de 2 sur la totalité du lac. Ce sont des entrées d'eau bétonnées, sur lesquelles nous pouvons y retrouver diverses pierres incrustées. Ces pierres ont pour rôle d'oxygéner le lac dans le but de favoriser le bienêtre des poissons. L'oxygénation permet de favoriser la croissance des poissons, mais également l'hygiène, l'appétit et le bien être des poissons.

Nous pouvons observer sur la figure 3 et 4, les sorties d'eau du lac de Gaubert, elles sont au nombre de 2. Or, toute deux rejoignent le même canal d'évacuation. Pour la sortie d'eau n°1 (figure 3), elle rejoint ce canal de manière aérienne, tandis que pour la sortie d'eau n°2 (figure 4), celle-ci rejoint le canal d'évacuation de manière souterraine. La figure n°5 représente d'ailleurs cette jointure entre la sortie d'eau souterraine et le canal d'évacuation. De même pour la figure 6 mais cette fois ci avec la première sortie d'eau.

De plus nous pouvons remarquer que ces sorties d'eau sont grillagées afin d'éviter la sortie d'éléments grossiers pouvant se trouver dans le lac comme des branchages. Nous pouvons d'ailleurs y retrouver quelques branchages retenus par ce grillage (figure 3), ce dernier doit donc être régulièrement nettoyé afin d'assurer un bon écoulement des sorties d'eau du lac de Gaubert.





Figure 6 : Croisement entre la Ière sortie d'eau du lac et le canal

4



Figure 7 : Partiteur

Nous pouvons observer sur la figure 6 et 7, un partiteur. Ce dernier a pour rôle de maîtriser le débit d'eau qui sera en finalité déversé dans la Bléone. Le débit minimal accepté est de 26L/s, sous peine de contravention par la direction départementale des territoires (04).



Figure 8 : Partiteur



IV. Conclusion

La visite du lac de Gaubert à Digne-Les-Bains a été l'occasion de découvrir un écosystème riche en biodiversité qui nécessite une bonne gestion de l'eau. L'entretien régulier du lac est essentiel pour préserver cette biodiversité, notamment par la gestion des débits d'entrée d'eau et le nettoyage de l'eau du lac pour enlever les éléments grossiers. La présence de l'AAPPMA de la Bléone permet également une gestion raisonnée de la pêche dans le lac. Ce rapport a ainsi rempli l'objectif de présenter le lac de Gaubert dans le cadre du module consacré à l'aménagement rural et territorial et a permis d'identifier des enjeux importants pour la gestion durable des ressources en eau et de la biodiversité dans la région.

V.<u>Résumés</u>

1) En Français:

Ce rapport présente les trois ASA (Associations Syndicales Autorisées) étudiées lors d'une sortie au bord de la Bléone, à savoir l'ASA Canal Nigas, l'ASA du Canal de la Grande Iscle et l'ASA du Canal de Gaubert, qui sont majoritairement irriguées en gravitaire.

L'objectif de cette activité d'irrigation est d'optimiser la gestion quantitative des ressources en eau et de sécuriser l'alimentation en eau potable.

Deux sous-objectifs sont identifiés, à savoir établir un bilan sur le fonctionnement des installations existantes et actualiser l'inventaire des prélèvements et besoins d'eaux agricoles pour proposer des solutions d'amélioration de la gestion des ressources en eau.

Ce rapport présente également l'AAPPMA de la Bléone, une association qui gère plusieurs lacs de pêche dans le 04, dont le lac de Gaubert. Ce lac est alimenté par l'eau de la Bléone et des adous. Cette eau s'écoule dans le lac notamment grâce à trois entrées et en sort par 2 sorties se rejoignant dans le même canal d'évacuation, qui se jettera en finalité dans la Bléone.

Lors de ce rapport, nous avons pu énumérer tout le matériel et les installations qui permet la bonne gestion de cette eau. Enfin, lors de la sortie effectuée et lors de la rédaction de ce rapport, nous avons pu nous rendre compte de l'importance de cette gestion.

2) En anglais :

This report presents the three ASA (Authorized Syndicate Associations) studied during a field trip along the Bléone river, namely the ASA Canal Nigas, the ASA of the Canal de la Grande Iscle, and the ASA of the Canal de Gaubert, which are mainly gravity-fed irrigation systems.

The objective of this irrigation activity is to optimize the quantitative management of water resources and to secure the supply of drinking water.

Two sub-objectives are identified, namely to establish a balance sheet on the functioning of existing installations and to update the inventory of agricultural water withdrawals and needs in order to propose solutions for improving the management of water resources.



This report also presents the AAPPMA (Fishing Association) of the Bléone, an association that manages several fishing lakes in the 04 region, including Lake Gaubert. This lake is supplied with water from the Bléone and adous streams. This water flows into the lake, notably through three entries, and flows out through 2 exits that converge into the same evacuation canal, which ultimately flows into the Bléone.

During this report, we were able to list all the equipment and installations that allow for the proper management of this water. Finally, during the field trip and in the writing of this report, we were able to realize the importance of this management.